



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison Centrale de Saint-Martin de Ré

Le 15 juin 2021

MIEUX VAUT GUÉRIR QUE PRÉVENIR

Chaque jour amène sa petite nouveauté dans notre bel établissement où la direction reste ébahie devant les sifflements des mouettes.

Après les multiples problèmes non résolus de sécurité, des cuisines, porte 2, tensions (bagarre ce week-end entre deux détenus qui vont se retrouver aux ateliers ce mardi) etc, etc... nous allons rajouter à cette liste interminable "les problèmes de sanction".

Rappel : Le 6 juin 2021 un détenu menace de mettre une gifle à une surveillante, puis de planter du "bleu" par la même occasion.

C.R.I. et observations à l'appui.

Ce même détenu qui vient d'être classé aux cuisines le 8 juin 2021.

Rien de mieux que d'attendre la C.D.D. pour prendre une décision et de le laisser prendre son poste de travail.

Ce lundi 14 juin est le grand jour ! Commission de Discipline de ce chef cuistot qui ne veut pas découper que des carottes.

Résultat : 20 jours dont 5 avec sursis.

Madame la Directrice :

- Inutile de vous préciser que le détenu aura le choix de son arme blanche le jour ou il va agir,
- Inutile de déclasser cet individu, ce qui pourrait perturber le bon déroulement de sa détention,
- Inutile de vous signaler que cette surveillante pourra se trouver en poste "dispo cuisine" dans ce lieu où la sécurité laisse à désirer (absence de caméras).

Ceci est inadmissible et ne peut être accepté. Il serait grand temps de changer de mode de fonctionnement avant de perdre le peu de crédibilité qui vous reste, avant de vous mettre à dos votre personnel qui ouvre les portes de vos chers pensionnaires, risquant un peu plus chaque jour leur vie suite à vos décisions prises.

"La confiance est un élément majeur; sans elle, aucun projet n'aboutit"

Le bureau local S.P.S.